



LE CONTEXTE EN FRANCE

La neutralité carbone reste un objectif pour 2050, cependant l'électrification des usages stagne, cela provoque une surcapacité de production d'électricité en France. Ce constat a poussé le gouvernement à réduire l'aide afin d'amener les particuliers vers des solutions en autoconsommation, cette solution reste pertinente mais oblige à mieux calibrer les projets.

Sans rentrer dans les détails on peut dire que :

- Le PV est compétitif économiquement
- La filière PV dans son ensemble est créatrice de valeur ajoutée, d'emplois locaux et d'innovations techniques et sociales.
- Grâce au caractère très modulaire des installations, le PV bénéficie d'une bonne appropriation citoyenne et d'une réversibilité des sites sans impacts.
- Le bilan environnemental du PV est largement positif, l'électricité photovoltaïque est une source d'électricité locale et décarbonée.
- L'objectif prioritaire est de couvrir des surfaces déjà bâties (maisons, hangars) ou des sols artificialisés (parking de grandes surfaces)
- Les heures de production de l'électricité photovoltaïque correspondent aux périodes de consommation des activités économiques et résidentielles et permettent d'accompagner le développement de nouveaux usages diurnes de l'électricité (production de froid, charge des véhicules électriques).

Pour information l'évolution prévue des prix :

EVOLUTION DU PRIX DE L'ELECTRICITE EN FRANCE EN CENTIME D'€ PAR KW POUR UN PARTICULIER



Figure 1 : Évolution du prix de l'électricité en France